



L'eau



Saelles du Bosc le 1 décembre 2022

- ✓ Quel problème ?
- ✓ Quels acteurs ? Des réponses au problème ?
- ✓ Comment agir ?

Avec nous ce soir :



- **Olivier HEBRARD**, Docteur en science de l'eau - agri écologue
- **Olivier SERVEL**, Vice-Président CCVH - Eau/assainissement : représentant Jean-François SOTO, Président du Pays cœur d'Hérault, excusé
- **Sébastien ROME**, Député de la 4^{ème} circonscription de l'Hérault
- **Arnaud LE-BEUZE**, Directeur du Service Eaux du Lodévois Larzac
- **Christophe Vivier**, Directeur EPTB fleuve Hérault
- Anne-Laure VIGOUROUX, Présidente de l'Association **Œuvre d'eau**
- Laurent CASTANIER, Co-président du **Conseil de développement Pch**

- Nos remerciements à la **Commune du Le Bosc** pour leur accueil ! Dont Mme **Anne SINESI** représentante de Mr le Maire Jérôme VALAT, excusé

Quel Problème ?

Pour l'Hérault le changement climatique c'est environ $+1^{\circ}\text{C}$ depuis les années 80
= **augmentation de 10 % des besoins en eau que pour l'irrigation.**

Évolution démographique : prévision de $+ 1,2\%/an = + 25\ 000$ habitants PCH

Aujourd'hui sur le département la ressource est exploitée à environ **50% pour l'eau potable** (14,64 Mm³) et **50% pour l'eau d'irrigation** (13,2 Mm³).

Comment répondre aux besoins croissants (démographie, urbanisme, agriculture) tout en veillant au bon équilibre des masses d'eau (quantité) et à leur bon fonctionnement biologique (qualité) prévus par la Loi sur l'eau ?

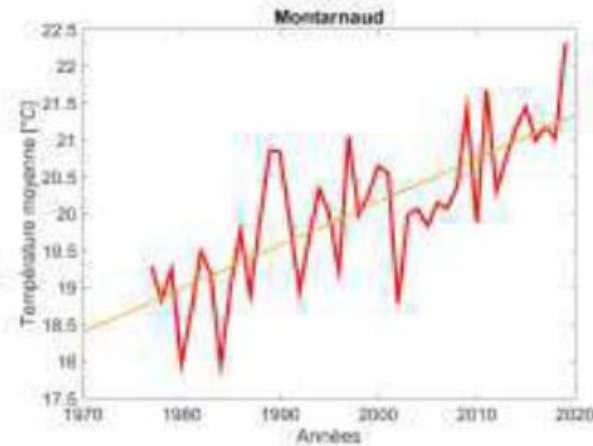
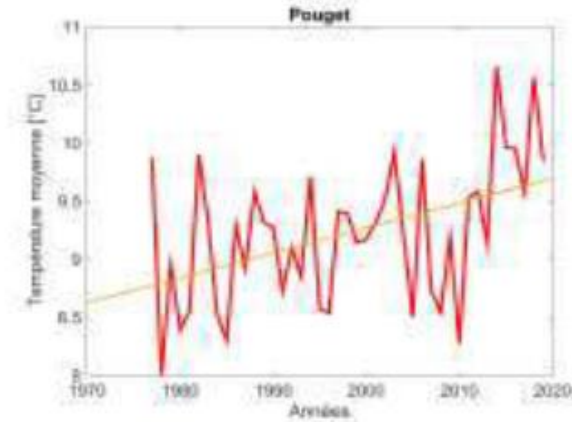
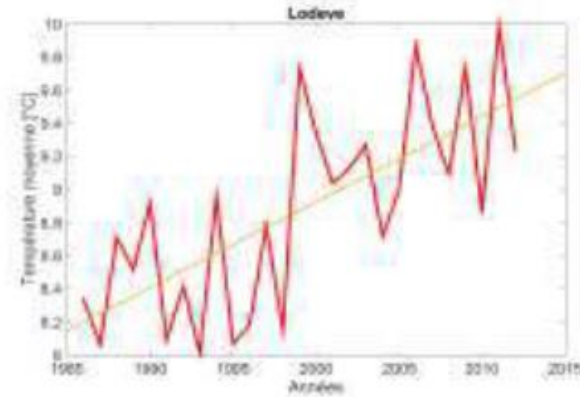


Volume d'eau et temps de résidence de l'eau pour les différents réservoirs²



Réservoirs		Volume (10 ⁶ km ³)	Pourcentage volume du total	Temps de résidence
Océans		1 370	97,25	3200 ans
Calottes glaciaires et glaciers	Antarctique	29	2,05	20000 ans
	Glaciers			20 à 100 ans
Eau souterraine	peu profondes	9,5	0,68	100 à 200 ans
	profondes			10000 ans
Lacs		0,125	0,01	50 à 100 ans
Humidité des sols		0,065	0,005	1 à 2 mois
Atmosphère		0,013	0,001	9 jours
Fleuves et rivières		0,0017	0,0001	2 à 6 mois
Biosphère		0,0006	0,00004	-
Couverture de neige saisonnière		-	-	2 à 6 mois

Évolution T° en moyenne annuelle

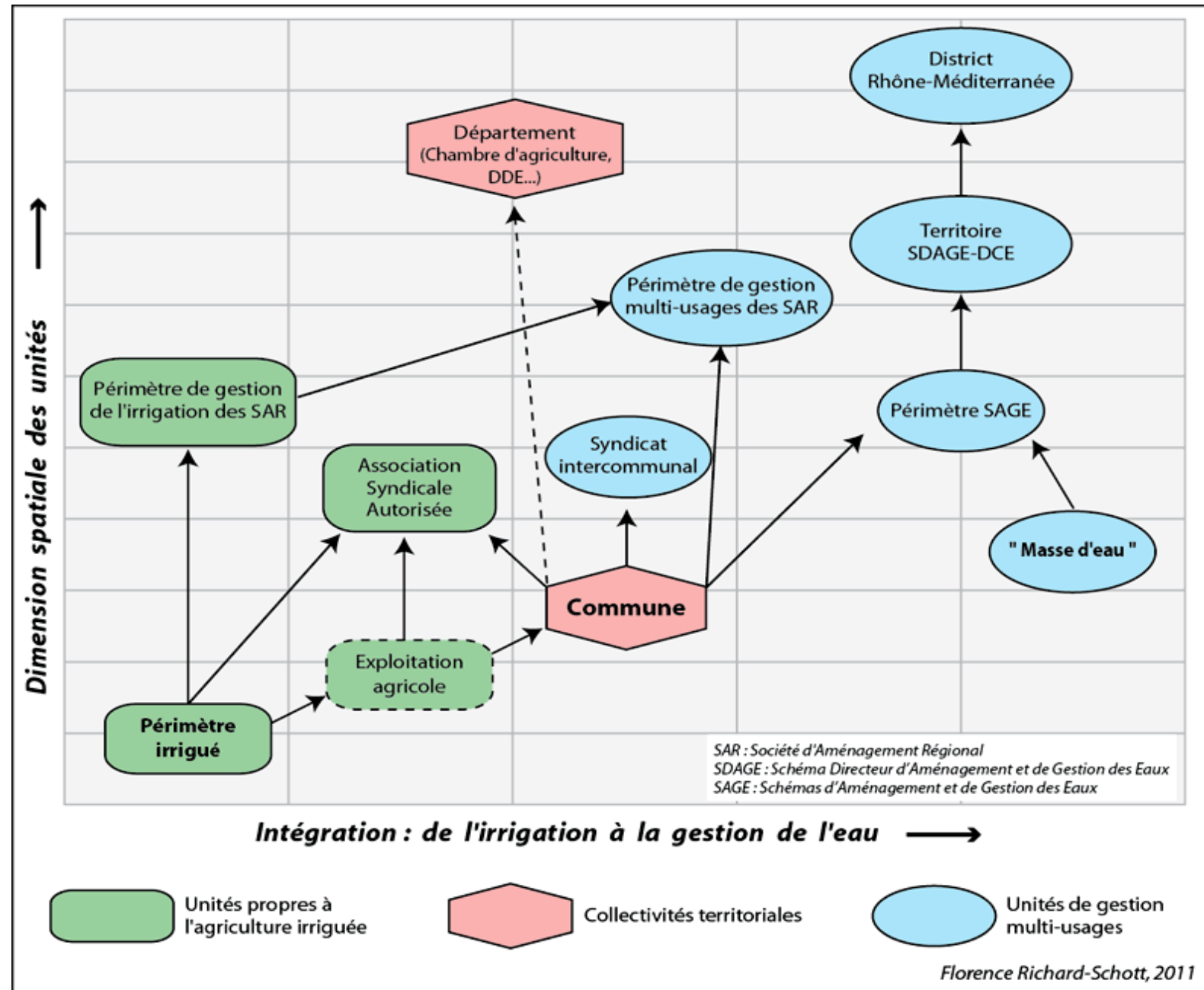


A Lodève, on passe de 8,2° en 1985 à 9,6° aujourd'hui. C'est la même augmentation dans les autres stations. Une augmentation de 1,5° en 30 ans. C'est ce que l'on observe dans la région.

Quels acteurs ?

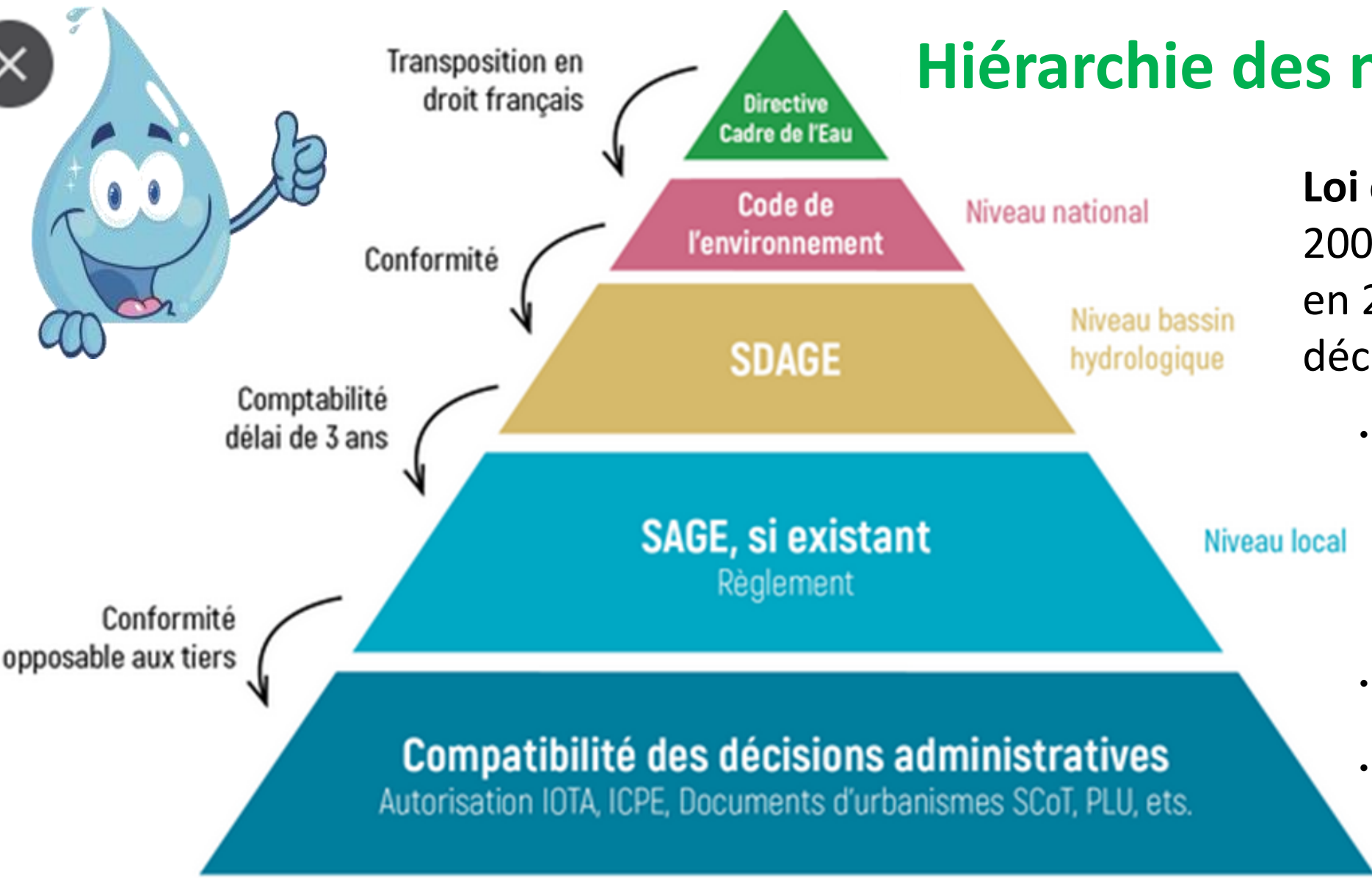
CLE + CD + ASA +
syndicats
agricoles +
Communautés
de Communes

- **Christophe Vivier**, Directeur de l'EPTB (Etablissement public territorial de bassin) Fleuve Hérault
- **Arnaud LeBeuze**, Chef de service Eau du Lodévois & Larzac





Hiérarchie des normes



Loi cadre sur l'eau de 2000, modifiée en 2006 et en 2014 - gestion décentralisée par bassin

- CLE Commissions Locales de l'Eau (« parlement de l'eau », organe de gouvernance, 3 collèges élus, usagers dont agriculteurs, associations environnementales, services de l'état)
- EPTB Etablissement Public de Bassin
- Plan de Gestion de la Ressource en Eau approuvé en 2018

CLE (Comité local de l'eau) et PGRE (Plan de gestion de la ressource en eau) Hérault : adopté en 2018, révisable en 2023

Des limites quantitatives atteintes : l'augmentation des prélèvements impacte l'aval et entraîne un déficit hydrique nuisible aux écosystèmes. + **Des limites qualitatives ...**

Des canaux de dérivation court-circuitent des tronçons de rivière, **globalement en situation très précaire, et localement déficitaire.**

Secteur intermédiaire, très impacté par les prélèvements du canal de Gignac (50% du prélèvement agricole total), ASA qui irrigue 3000 ha ; pas de marge pour des prélèvements supplémentaires en août et septembre (contrat de canal en 2011, gestion plus efficiente de la ressource)

PROGRAMME D' ACTIONS

Economies d'eau = réduction des fuites des réseaux AEP + réhabilitation des réseaux,

Mobiliser les ressources alternatives ; pour AEP

Pour irrigation des vignobles (Décret n° 2006-1527 de 2006 ; autorise l'irrigation de la vigne) .

6 200 ha sont actuellement irrigués dans le bassin du fleuve Hérault , surfaces qui pourraient doubler d'ici 2030. Environ 1 500 ha supplémentaires seraient irrigués à partir de l'eau du Rhône, et plus de 6 000 ha en demande d'irrigation (voir schéma irrigation du département). **Origine principale = lac du Salagou... + Retenues collinaires ?**

Une agriculture résiliente aux changements climatiques budget alloué : 0,6M€ sur 310 M€ soit 0.2% du budget total.

L'eau et le Pays cœur d'Hérault

Essentiellement 3 dispositifs :

- **SCoT** Schéma de cohérence territorial – Doc de **planification stratégique** à 20ans urbanisme, etc. et en lien, l'Alimentation en Eau Potable, le risque inondation, la qualité des milieux aquatiques et Zones Humides, l'irrigation,...
- **PCAET** Plan climat air énergie territorial - l'eau, le vivant et la biodiversité majeurs pour l'auto-épuration,...
- **PAT 3D** Plan alimentaire territorial – Résilience, besoins, ...

Nos intercommunalités : L'eau potable et l'assainissement + GEMAPI - gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Focus sur le SALAGOU : vocation et multiplicité d'enjeux

Créé en 1968 par le Conseil Général pour constituer (vocation initiale) une réserve d'eau utile à l'irrigation et lutter contre les crues de l'Hérault, devenu par la suite une réserve en eau potable.

Site classé en 2003, gestion assurée depuis 2005 par un **syndicat mixte** initialement chargé de mettre en œuvre le plan de gestion approuvé par le Conseil général, porte aujourd'hui une **Opération Grand Site** donc gestion des enjeux liés aux activités touristiques et récréatives + **Zone Natura 2000**, donc doit garantir la préservation des habitats et espèces d'intérêt patrimonial.

Acteur 1 : CLE et PGRE Hérault
concernant le Salagou présentés lors des EGAAD en 2019

*Afin de répondre à la demande en eau pour l'irrigation des vignes, travail à la CLE et **réponse partielle avec l'eau du Salagou** « En modifiant la période d'ouverture des vannes, sans changer le différentiel de hauteur d'eau (137 au plus bas, 139 au plus haut), on peut dégager **3,5 millions de m³** supplémentaires, dont 80% dédiés à l'irrigation. La mobilisation d'une couche supplémentaire (50cm) pouvant permettre d'utiliser plus de volume n'est pas actée à ce stade. Cela dégagerait les rives et aurait un impact en termes de paysages (lac classé) »*

comment s'est négociée cette solution ?

Acteur 2 – département ; Schéma d'irrigation de l'Hérault (2018-2030) ; budget de **310 M€** résultats présentés lors des EGAAD en 2019

1. Sécuriser et accroître les ressources hydrauliques disponibles pour l'irrigation → Création de nouvelles ressources, à discuter avec les communes et les intercommunalités (Salagou, nappe de l'Hérault)
2. Réseaux collectifs à moderniser + structuration acteurs → beaucoup de fuites peuvent être évitées. Sauvegarder les espaces déjà aménagés (espaces équipés mais non irrigués, faute d'exploitant; nécessite des initiatives pour retrouver des exploitants. Cf. PAEN (périmètre agricole et naturel périurbain) Rouvière, concerne 5 communes du PCH) pour objectif de sécuriser la vocation agricole des terres équipées d'un réseau d'irrigation (déjà en place et à venir).
3. Soutenir des projets individuels si pas de solution collective → pour réseau sur moins de 100ha, aides pour financer un petit réservoir. Donc programme spécifique d'aides.
4. Accompagner une agriculture résiliente aux changements climatiques → au niveau du sol (promotion des pratiques culturales économes en ressources) et de la plante (variétés résistantes à la sécheresse) ; expérimentations sur le site départemental des 3 Fontaines.

Texte souligné détaillés dans pages suivants



Bassin versant de l'Hérault
Projets d'irrigation souhaitant mobiliser
la ressource Hérault

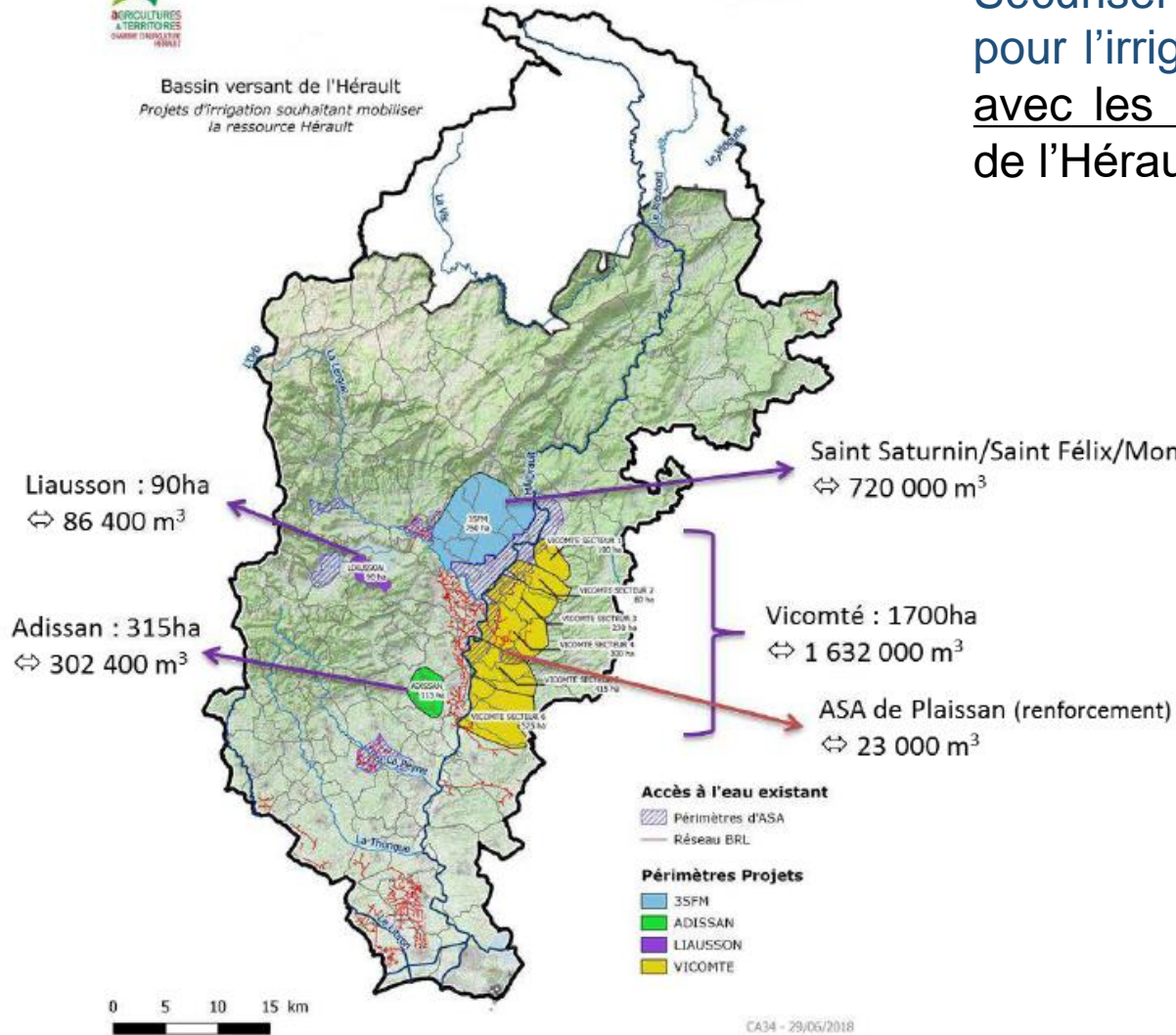


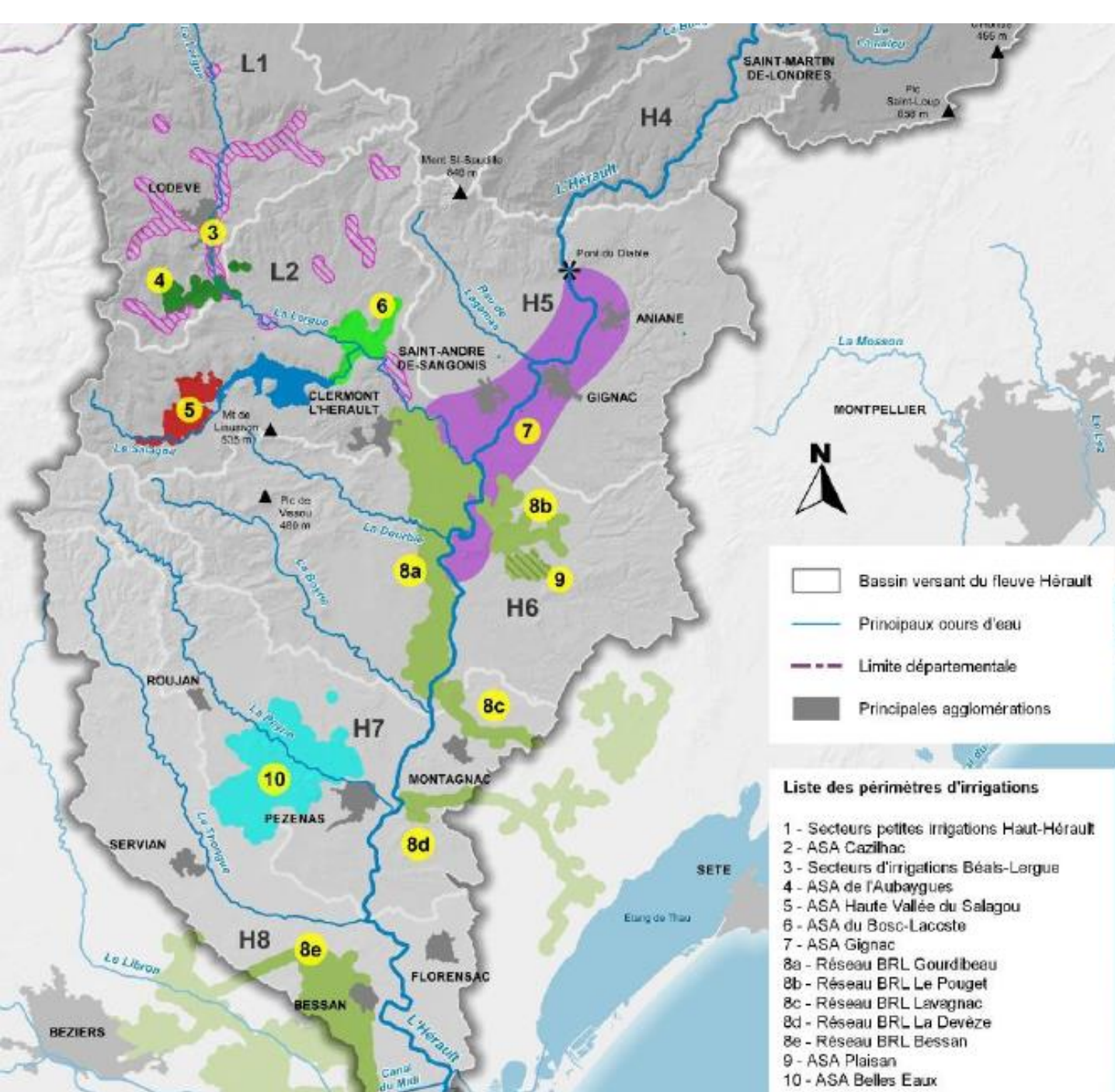
Figure 13 : Projets de développement de l'irrigation (court terme)

Sécuriser et accroître les ressources hydrauliques disponibles pour l'irrigation → Création de nouvelles ressources, à discuter avec les communes et les intercommunalités (Salagou, nappe de l'Hérault)

Qui est concerné par l'irrigation ?

Vignobles = 6200 ha actuellement irrigués + 2855 ha pour 5 projets aboutis (voir carte ci-contre) qui correspondent à un besoin estival de **2.8 Mm3** (projet pour 2021 ; où en sont-ils? Et l'agriculture alimentaire ?)

Salagou = **réserve disponible de 3.5 Mm3 à répartir entre 2,8 Mm3 pour l'irrigation** cad sécuriser les 5 projets aboutis, **0,5 Mm3 pour l'eau potable** pour collectivités qui n'ont pas de ressources autres que celles du bassin du fleuve Hérault. **0,2 Mm3** attribué au SBL (syndicat bas Languedoc) pour la production d'eau potable.



Réseaux collectifs à moderniser +
structuration acteurs →

réparation fuites + PAEN

Rouvière, concerne 5 communes
du PCH pour sécuriser la vocation
agricole des terres équipées d'un
réseau d'irrigation (déjà en place
et à venir).

Lien avec la PAT3D à établir.

Périmètres d'irrigation
collectifs (5 ASA sur le PCH)

Soutenir des projets individuels si pas de solution collective → pour réseau sur moins de 100ha, aides pour financer un petit réservoir. Donc programme spécifique d'aides. Inclus la création de retenues « collinaires » ? (Étendue d'eau artificielle utilisant une dépression naturelle entre deux ou plusieurs collines)

Point de vue des « greniers d'abondance » (vers la résilience alimentaire ») au sujet de ces petits réservoirs « *l'augmentation des capacités de stockage de l'eau en surface, grâce à la construction de « bassines » ou de retenues collinaires , est la plupart du temps contre-productive. Un « cercle vicieux de la demande » se met en place, (1) les nouvelles capacités de stockage favorisent l'augmentation des surfaces irriguées ; (2) le territoire est d'autant plus vulnérable en cas de déficit (3) la pression pour construire de nouvelles capacités de stockage augmente. Ces ouvrages créent l'illusion d'une ressource stable, et retardent les transformations nécessaires pour réduire la demande.*

Pour France Nature Environnement LR « *postulat que face au manque d'eau lié au changement climatique et aux prélèvements excessifs, il n'y a qu'à "créer des ressources nouvelles, raisonnement contraire à la logique de substitution demandée par l'instruction ministérielle de mai 2019 ».*

Solution adoptée sans aucun débat contradictoire ; pourquoi ?

Pour le Codev, nécessité que ce débat puisse se faire.

Accompagner une agriculture résiliente aux changements climatiques → au niveau du sol (promotion des pratiques culturales économes en ressources) et de la plante (variétés résistantes à la sécheresse) ; expérimentations sur le site départemental des 3 Fontaines, **budget alloué : 600 000€ sur 310 M€ soit 0.2% du budget total.**

FNE note « L'orientation 4 "accompagner une agriculture résiliente" est à peine mentionnée dans le schéma et seulement développée en annexe ; pourtant orientation est **la seule mesure consacrée aux 70% des terres qui resteront non irrigables.** dépenses importantes de l'argent public pour une minorité d'irrigants, créant une distorsion de concurrence forte avec les terres non irriguées.



Expérimentation menées uniquement sur le site des 3 fontaines ?

Pourquoi part de budget aussi ridicule pour accompagner les évolutions indispensables des pratiques agricoles vers transition agro écologique ?

Problème de l'allocation des ressources car peu de viticulteurs concernés et agriculture vivrière à peine concernée.

Acteur 3 – Fédération des ASA

résultats présentés lors des EGAAD en 2019

Une ASA d'irrigation est un regroupement de propriétaires fonciers qui gère un réseau collectif d'irrigation ; les investissements doivent donc être techniquement et financièrement sécurisés. Travail essentiel sur d'économie d'eau et optimisation de la ressource; recherche de financements, Région, service instructeur des dossiers de demande d'aide financière, a mis en place des critères de sélection. Peu de points si maraîchage/l'arboriculture/l'horticulture/les PPAM représentent plus de 50% des surfaces du projet; certains critères ne peuvent pas correspondre avec les besoins en eau du maraîchage : 1 000 m³/ha.



Aux EGAAD, constat que filière maraîchage essentielle dans le déploiement d'un système alimentaire localisé; l'offre inférieure à la demande; entre autres, difficultés d'accès à l'irrigation.

Problème des aides de la Région pas calibrées pour répondre aux besoins des maraîchers et arboriculteurs.

Acteur 4 – Elu chambre d'agriculture

résultats présentés lors des EGAAD en 2019

Comment mieux partager les enjeux et permettre les discussions pour aboutir à des compromis acceptables et acceptés par tous ? Comment créer des retenues hivernales en concertation ?

Proposition de concertation à saisir !

Acteur 5 – Chef service eau CCLL

résultats présentés lors des EGAAD en 2019

Pour limiter les conflits d'usages, il faut un pilotage très fin (niveau de l'exploitation). Par exemple, on doit pouvoir anticiper, en hiver, ce qui va se passer en été, sur l'état des sols etc. On peut faire des bilans hydro-climatiques en sortie d'hiver; nombreux outils existent, par exemple, pour le climat, réseau de stations météo, sondes pour mesurer l'état hydrique des sols, bilan climatique fourni par le département, outils de mesure sécheresse des sols par CA, et besoins des différentes cultures. Outils à utiliser en concertation. Nécessité de concertation en amont pour comprendre les besoins des autres, **renforcer la capacité à réfléchir et gérer ensemble.**

Proposition concrète de mise en place d'une gestion intégrée de la parcelle au bassin versant qui a été retenue par le CoDev pour proposition de sujet de stage en 2021.
Proposition qui n'a pas été retenue ...

B - Question de l'eau et compétences du Pays cœur d'Hérault

3 dispositifs où cette question fait l'objet (ou pourrait faire l'objet) d'un positionnement politique :

- SCoT = intentionnalité + police ; concerne essentiellement l'Alimentation en Eau Potable + risque inondation + qualité des milieux aquatiques et Zones Humides
- PCAET = intentionnalité + mise en œuvre
- PAT 3D = intentionnalité + mise en œuvre

1- SCOT : Réponses dans le Document d'Orientations et d'Objectifs (juin 2022)

3.1.2. PROTÉGER TRÈS FORTEMENT LA TRAME BLEUE

- OR 90 Protéger les zones humides et leurs espaces de bon fonctionnement
- OR 91 Préserver la fonctionnalité écologique des cours d'eau et les espaces de mobilité et de bon fonctionnement (EMBF)
- OR 92 Appliquer de façon vertueuse la démarche ERC (Éviter- Réduire- Compenser) pour la trame bleue

Qualité des milieux

3.4. PROTÉGER ET GÉRER DURABLEMENT LA RESSOURCE EN EAU

3.4.1 Protéger les espaces stratégiques pour la ressource en eau superficielle et souterraine

- OR 141 Protéger les espaces stratégiques pour la ressource en eau potable
- OR 142 Protéger et sécuriser les captages d'alimentation en eau potable

AEP, volumes et qualité

3.4.2. GARANTIR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Privilégier les économies d'eau comme une priorité absolue (volumes d'eau disponibles)

OR 114 Réduire les pertes et économiser la ressource

OBJ 91 Poursuivre les efforts de modernisation du réseau d'irrigation agricole

OBJ 92 Améliorer les rendements de tous les réseaux d'adduction d'eau potable inférieurs aux seuils fixés par le SAGE = AEP

OR 145 Mettre en place les schéma directeurs d'adduction d'eau potable = AEP

Promouvoir un développement urbain économe en eau (= lien avec volume d'eau disponibles)

OR 146 Combiner une diversité de mesures de réduction

OR 147 Conditionner le développement urbain à la disponibilité de la ressource en Eau

OBJ 93 Démontrer les capacités à l'échelle des besoins

Satisfaire les besoins futurs d'approvisionnement en eau potable en diversifiant les sources et les solutions

OR 148 Mobiliser de nouvelles ressources = lien avec retenues d'eau pour usage agricole et industriel

OR 117 Prévoir des ressources de substitution pour sécuriser le développement du territoire = Salagou ou nappe/ karst

3.4.3. AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX DU BASSIN VERSANT EN MAÎTRISANT L'IMPACT DE L'URBANISATION

- OR 150 Poursuivre l'amélioration de la gestion des eaux usées
- OR 151 Appliquer des principes d'urbanisation conditionnée (capacité des milieux récepteurs et des équipements)
- OR 152 Mettre à niveau les stations d'épuration et les dispositifs d'assainissement Autonomes
- OR 152 Améliorer le traitement des eaux pluviales

AEP qualité

Voir document SCoT/DOO pages 111-113 – tous ces objectifs sont en lien avec le **schéma départemental Hérault irrigation adopté en 2019**

OBJ 91 - Poursuivre les efforts de modernisation du réseau d'irrigation agricole

« volumes prélevés équivalents à ceux de l'eau potable (donc) amélioration des rendements des réseaux d'irrigation agricole en général et notamment ceux de l'ASA du canal de Gignac, Il s'agit en particulier de relayer le schéma départemental Hérault Irrigation qui définit les projets à 2030 (cad) poursuite de la modernisation des réseaux collectifs et développement des pratiques résilientes (cépages tolérants/ sécheresse et pratiques économes en eau) ». *Cad 0,2% du budget prévu par le schéma départemental Hérault irrigation ! Un des objectifs du PAT3D*

OR 148 - Mobiliser de nouvelles ressources

«mobilisation de nouvelles ressources doit être anticipée dans l'aménagement du territoire **cad retenues** type réservoirs.

OR 117 - Prévoir des ressources de substitution pour sécuriser le développement du territoire

« mobiliser les **ressources de substitution prioritaires** ou de nouvelles ressources (Salagou, nappe des Calcaires jurassiques pli ouest de Montpellier) + **allocation supplémentaire du Salagou.**

Occasion (manquée?) pour le Codev d'appuyer l' OBJ 91/ développement de pratiques résilientes, et d'exprimer des réserves par rapport au points OR 148 et OR 117.

2 – Plan Climat Air Energie Territorial

Axes stratégiques	Axes opérationnels
1. Mettre en œuvre une gouvernance et une éducation favorisant les changements individuels et collectifs.	1. Accompagner l'adaptation de tous au changement climatique
	2. Faciliter l'accès à l'information et la sensibilisation des publics
	3. Systématiser les démarches de mutualisation (achats, audits énergétiques, etc.)
2. Développer une autonomie du territoire et relocaliser l'économie	4. Développer et utiliser nos ressources locales : alimentation, recyclage, bâtiment, artisanat, énergie, transports, services
	5. Développer et maintenir l'emploi local
3. Promouvoir le développement de la production et de la consommation d'énergies renouvelables	6. Sensibiliser et former les acteurs du territoire sur les enjeux du développement des ENR et leurs potentiels locaux
	7. Favoriser les initiatives locales et les projets participatifs dans le développement des ENR
	8. Faciliter le portage de projets ENR
	9. Développer la production et la consommation d'ENR&R au sein du mix énergétique du territoire
4. Tendre vers des aménagements, un urbanisme et un habitat responsables et durables	10. Promouvoir un aménagement du territoire durable résilient aux changements climatiques
	11. Porter une action ciblée sur la lutte contre l'habitat précaire
	12. Engager le PCH dans une politique favorisant le développement de la rénovation énergétique du bâti (public/privé) et la réduction des consommations d'énergie
5. Préserver nos ressources	13. Poursuivre et consolider la politique de gestion des déchets sur le territoire
	14. Développer une gestion adaptée de la ressource en eau et lutter contre les pollutions de l'eau
	15. Continuer le travail sur l'adaptation des pratiques, des cultures et des plantations au changement climatique
	16. Favoriser les pratiques qui préservent et développent la biodiversité et la qualité des sols

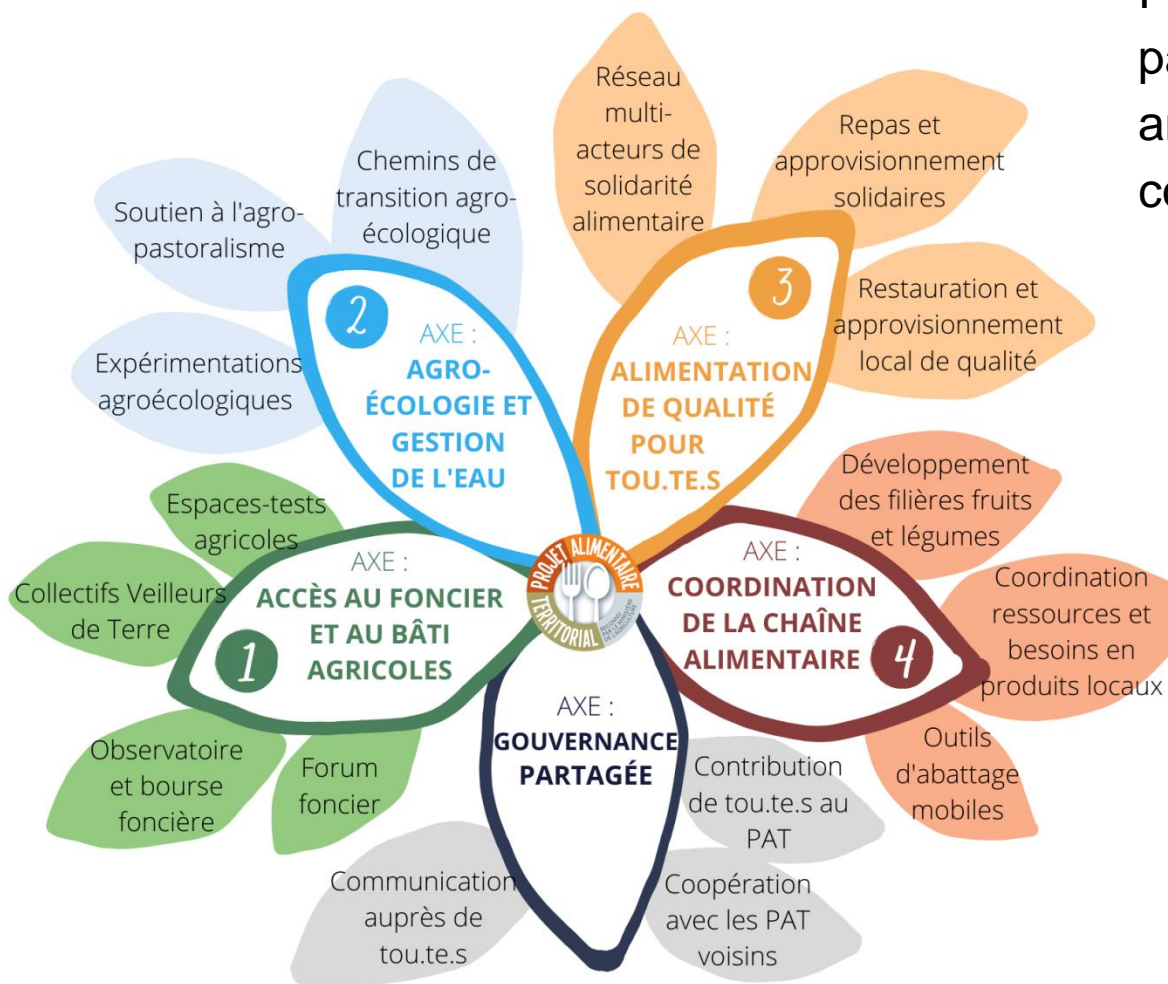
Le programmes d'actions PCAET du Pays Cœur d'Hérault

page_pwp

N° de l'axe opérationnel	Axes opérationnels	Actions	Liens avec le plan d'actions PCET	Type d'action (investissement et subvention, pilotage et animation, réglementaire et planification)	Partenaires	Cibles
14	Développer une gestion adaptée de la ressource en eau et lutter contre les pollutions de l'eau	Démultiplier la mise en place de la charte régionale "Objectif Zéro Phyto dans nos villes et villages" sur le territoire	Action 30	Pilotage et animation	Atmo	Collectivités
15	Continuer le travail sur l'adaptation des pratiques, des cultures et des plantations au changement climatique	Continuer le travail sur l'adaptation des pratiques, des cultures et des plantations au changement climatique	Action 29	Pilotage et animation	Chambre d'agriculture de l'Hérault	Acteurs économiques (agriculteurs)
16	Favoriser les pratiques qui préservent et développent la biodiversité et la qualité des sols	Favoriser les pratiques qui préservent et développent la biodiversité et la qualité des sols	Action 31	Réglementation et planification	Chambre d'agriculture de l'Hérault	Collectivités

Échéance générale du PCAET fixée à 2024. Actions 14 à 16 prévues à court terme cad 3 ans, échéance 2021.
Ce qui a été fait = 1 réunion avec étudiants et un rapport d'étude ...

3 – Projet Alimentaire Territorial 3D, axe 2- initialement action 2-3



Action 2-3 : Création du DEFI 'Eau (Défendre l'Eau, Faciliter l'Innovation) à l'échelle du pays, pour capitaliser et partager les connaissances sur la ressource en eau, et améliorer sa répartition entre les divers usages tout en considérant les enjeux de préservation de la biodiversité

Travail réalisé par étudiants master ERDL; prise en compte des résultats des EGAAD ?

Remarque du directeur de l'EPTB à propos du sujet de travail des étudiants « on a déjà une bonne vision de la situation en CLE, une feuille de route PRGE permettant d'éviter relativement les tensions. Mais peut-être que l'enjeu est justement de faire connaître CLE et PGRE aux acteurs du territoire ? »

Réunion publique sans présentation des résultats de leur étude; aux EGAAD 2 plans de gestion présentés (PGRE et Schéma d'irrigation Hérault), Depuis que s'est-il passé à la CLE et au département + sur le terrain?

Pas d'information et pas de possibilité de discussion, aucun espace de négociation !

Action 2-3 : Création du DEFI 'Eau' (Défendre l'Eau, Faciliter l'Innovation) à l'échelle du pays, pour capitaliser et partager les connaissances sur la ressource en eau, et améliorer sa répartition entre les divers usages tout en considérant les enjeux de préservation de la biodiversité

Descriptif	<p>Porter un travail de médiation et de coordination entre les différents acteurs, afin d'établir une stratégie "eau" durable, partagée et transversale et de faciliter les initiatives qui vont dans ce sens ; recenser avant d'essaimer les pratiques et techniques innovantes pour limiter l'impact écologique (économie d'eau, de matières, d'énergies grises...)</p> <p>+ « Dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie « eau durable », le CIVAM Bio 34 peut proposer des rencontres <u>Terr'Eau Bio</u>. Ces journées ont pour vocation à sensibiliser et accompagner les agriculteurs (bio ou non) vers des pratiques relevant de l'agriculture bio favorisant la qualité de l'eau. Temps estimé : 4 jours + sous-traitance des intervenants / événements pris en charge dans notre programme régional <u>Terr'Eau Bio</u> financé par le FEADER 12.1 : 0€ » Cf FEADER Note technique + devis CIVAM Bio34</p> <p><i>Quid du Département et du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux ?</i></p>
Acteurs opérationnels / Pilote	SYDEL + EPTB + CODEV (Arnaud L.)
Partenaires	SYBLE, BRL, ASA, EPCI, Département, professionnels, CIVAM Bio34
Participants	Communes, associatifs
Calendrier	Mise en place et structuration du DEFI : 2 ^{ème} trimestre 2021
Coût prévisionnel	Coût réunion par jour par partenaire : 300 à 500 € Prestation CIVAM Bio34 : 0 euros

3 - Légitimité à agir et comment agir ?

Légitimité les solutions proposées pour résoudre le déficit d'eau dans les années à venir mobilisent des sommes d'argent public (contribuable) particulièrement importantes, et ne sont pas uniques

CHOIX possibles → indispensable d'avoir un meilleur accès aux informations
→ débat qui doit se dérouler de façon transparente

Comment s'est négociée les « solutions » Salagou et des retenues collinaires ?

Comment agir ?

Au niveau du SCoT c'est encore possible (enquête publique et révision),

Au niveau PCAET/PAT3D :

- 1) faire connaître le besoin d'informer la population, échanges sur ces enjeux et débat sur les choix ;
- 2) créer une structure locale pour créer des outils communs de gestion autour des ressources en eau du Pch . en fonction des usages d'inciter à l'innovation là où l'eau est abondante mais aussi et surtout là où elle est rare; cf. proposition sujet de stage.

Questions à discuter	Pistes de solution évoquées
Gestion de l'eau d'irrigation	
Comment mieux maîtriser la gestion de l'eau, afin de permettre un accès suffisant aux besoins agricoles tout en tenant compte des enjeux environnementaux ?	Par rapport aux enjeux environnementaux, mettre en place un observatoire des pratiques agricoles. Monter un observatoire de l'eau.
Comment impliquer la diversité des agriculteurs pour un SATGE / un schéma directeur / autres outils de gestion globale de l'eau... plus concerté ?	
Comment faciliter la concertation (<i>notamment avec les viticulteurs</i>), pour adapter (réviser ?) le schéma directeur départemental de l'eau ?	
Comment faciliter / améliorer l'accès à l'eau pour les maraîchers tout au long de l'année, <i>en particulier au niveau du canal de Gignac</i> ?	
Comment gérer l'eau du lac de Salagou, en respectant un équilibre entre usages agricoles, fonctions loisir et enjeux écologiques ?	

Annexe 1 : questions et pistes de solutions autour de la problématique de l'eau agricole en PCH émanant du processus de concertation mené de janvier à juin 2019

Gérer l'eau « pour le futur »	
Comment mieux comprendre et anticiper les impacts précis du changement climatique à l'échelle locale / en zone méditerranéenne ?	Etudier la question de la gestion de l'eau dans le cadre d'une politique prospective « important de se projeter pour voir quelle politique mettre en place pour l'avenir ».
Comprendre, partager et utiliser les outils de la gestion de l'eau	
Comment mieux se coordonner à une échelle intercommunale pour la question de la gestion de l'eau et des bassins versants ?	
Comment mieux comprendre et connaître les schémas, les outils, les démarches pour la gestion de l'eau agricole ?	Organiser une formation et de l'information à destination des élus sur les questions de gestion de l'eau agricole
Comment intégrer les questions d'eau agricole à la construction du SCOT ?	
Préserver la qualité de l'eau	



Merci de votre attention

A vous la parole !



Merci et on peut partager et
poursuivre autour d'un verre